

↓ **IMAGINER**

Arbres et forêts,
le patrimoine nature de la ville

↓ **PARTICIPER**

Budget participatif :
à vous de choisir !

↓ **ACCOMPAGNER**

Des femmes se racontent
grâce à la poésie

ANNECY

mag

L'information
de la ville
d'Annecy

#33
mars/avr. 2024

→ Dossier

Investir pour la ville

WWW.ANNECY.FR

Anancy magazine #33

SOMMAIRE

mars • avril 2024

04

(RE)VOIR

06

DÉCOUVRIR

9

IMAGINER

14

DOSSIER
INVESTIR POUR
LA VILLE

22

CONNECTER

26

ADMINISTRER

31

L'INFO DÉCALÉE

32

S'ÉPANOUIR

36

RENCONTRER

38

RACONTER

39

SORTIR

et...

INFOS PRATIQUES P. 42
TRIBUNES P. 43



28

PARTICIPER

**Budget
participatif :
à vous
de choisir !**



10

IMAGINER

**Arbres et forêts,
le patrimoine
nature de la ville**



34

ACCOMPAGNER

**Des femmes
se racontent
en poésie**

ANNECY

Magazine municipal de la ville d'Anancy,
distribué dans toutes les boîtes aux
lettres par Millee

La rédaction décline toute responsabilité
quant au contenu des sites internet
mentionnés dans le magazine municipal.

Directeur de la publication François Astorg
Directrice de la communication Audrey Coupat
Rédactrice en chef Anne-Claire d'Esquermes
Ont participé à ce numéro Amélie Nicolas,
Danielle Carraria, Juliette Chatelet,
Olivier Coquard, Juliette de BoisFleury,
Aurore Fromager, Lucie Joie,
Lauranne Provenzano, Marie-Claude Rayssac,
Véronique Valtzy
Photos de couverture Quentin Trillot
Photos service Communication et autres
services de la Ville

Édition - Publicité
DU BRUIT AU BALCON
6 rue Pizay 69001 LYON
tél. 04 37 92 92 15
annecymag@dubruitaubalcon.com
Impression
FOT
Tirage
73 000 exemplaires
ISSN 2607-9763



La certification PEFC
du papier garantit le
respect des fonctions
environnementales,
économiques et
sociales des forêts.



La version audio
du magazine est
disponible en ligne
sur www.annecy.fr

suivez-nous !



ÉDITO

Il y a un an, la Ville engageait un plan de sobriété dans l'objectif de réduire de 10 % sa consommation d'énergie. Chauffage, éclairage, climatisation, numérique... Nous avons passé au peigne fin nos pratiques pour diminuer notre consommation énergétique tout en réduisant l'impact environnemental des activités et du patrimoine municipal. Après ce premier palier, nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin dans nos efforts pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone, et nous le pouvons ! L'« écologie de solutions » existe, et nous la mettons en œuvre au quotidien sur le territoire. Nos actions, comme la démarche *Territoire engagé dans la transition écologique* labellisée par l'Ademe, nous permettent de faire d'Annecy une ville ambitieuse pour le climat.

Notre ambition, nous la portons aussi sur la qualité du service public, c'est pourquoi le budget de la ville pour l'année 2024, voté fin mars (*lire p.26*), permettra de financer de nombreux projets et actions visant à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.

Plusieurs chantiers verront le jour ce printemps (*lire p.15*), incarnant cette volonté : nous nous donnons les moyens de faire d'Annecy une ville où chacun trouve sa place, en accompagnant les publics les plus fragiles. Nous faisons d'Annecy une ville plus respirable, en réduisant la pollution de l'air et en changeant les modes de déplacements. Nous aménageons l'espace public pour susciter le partage et la rencontre entre les habitants et nous modernisons nos infrastructures pour les rendre plus accueillantes et performantes énergétiquement.

Ces changements se font et continueront de se faire avec vous. Vous avez d'ores et déjà le pouvoir d'agir pour votre ville ou votre quartier en votant pour les projets du deuxième Budget participatif. Et dans les prochains mois, vous serez associés à une large concertation sur le devenir de notre emblématique Fête du lac. Alors en 2024, continuons à faire évoluer Annecy tous ensemble !

François Astorg
Maire d'Annecy





1

1. Une délégation municipale de Cheltenham, ville anglaise partenaire depuis 1956, accueillie à Annecy début décembre. Visites et présentations approfondies ont permis de faire émerger plusieurs pistes de collaboration autour de la culture, de la jeunesse et des enjeux de transition. Ici en visite à Cran-Gevrier. **2 Des repas dansants** ont été organisés dans chaque commune déléguée pour offrir aux seniors un moment festif en fin d'année. Ici à Seynod.

3. Projection d'une fresque lumineuse sur la façade d'un immeuble de Sous-Aléry dans le cadre de Noël des Alpes. L'aboutissement d'un travail collaboratif de plusieurs semaines mené avec des habitants et des étudiants de l'École by CCI Haute-Savoie. **4. Vœux de la Ville aux habitants** le 20 janvier, une journée placée sous le signe de l'échange et de la convivialité avec un après-midi riche en animations, ateliers et rencontres. Ce fut notamment l'occasion pour les élus de présenter les enjeux actuels et futurs de la Ville. **5. Plantation d'arbres de la laïcité** le 8 décembre dans 6 écoles de la ville, une dans chaque commune déléguée. Ici, à l'école Renoir de Cran-Gevrier. **6. La Nuit de la lecture** a animé les médiathèques de la ville samedi 20 janvier. L'heure était à la danse à Bonlieu avec des prestations d'élèves du Conservatoire.



2

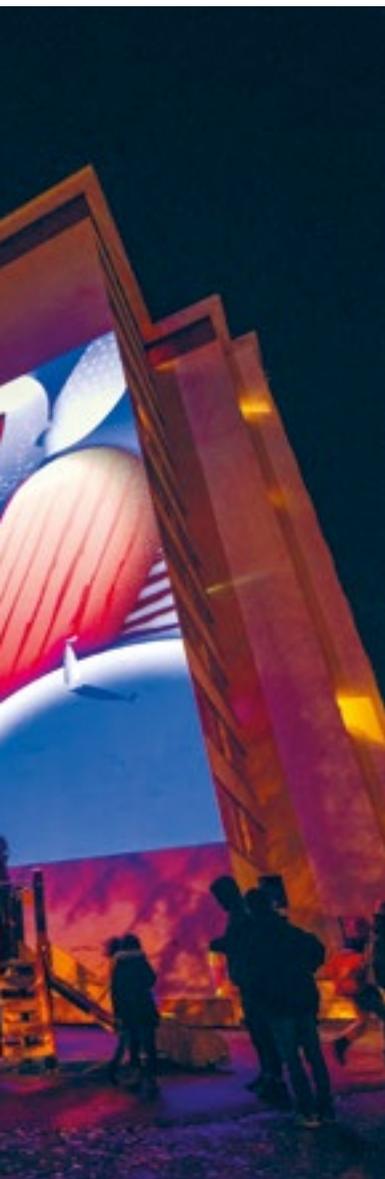


4



3





5



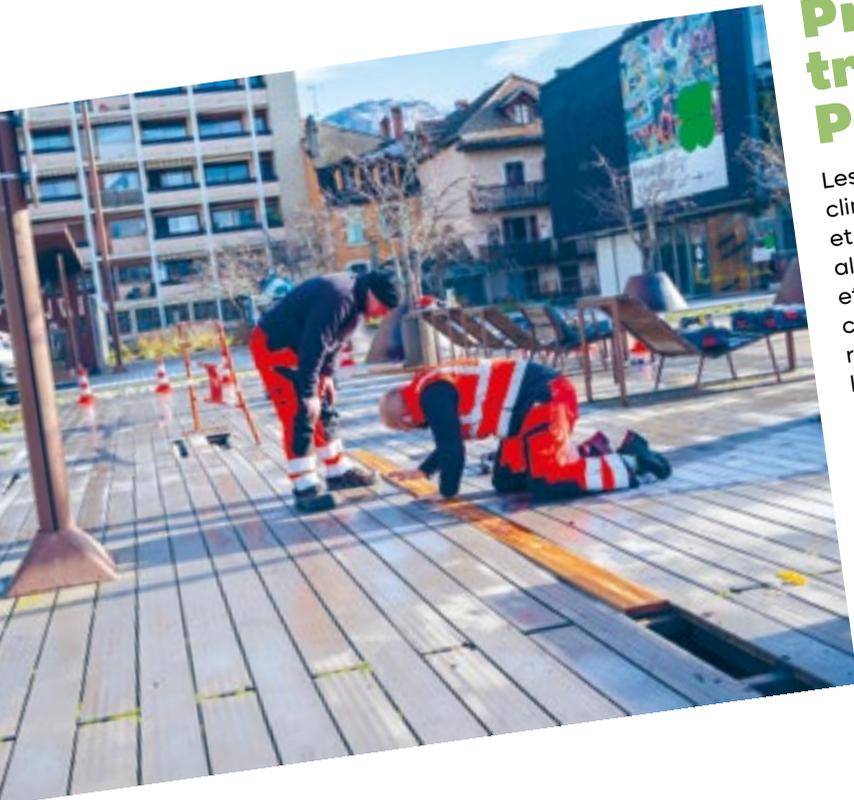
6



Comme Véronique Demandre,
faites-nous parvenir vos photos de la ville,
un détail, un paysage, un visage...
Et retrouvez-les dans *Annecy Mag* ! Envoyez-nous
vos clichés à communication@annecy.fr
ou taguez-nous avec le [#annecymag](https://www.instagram.com/annecymag) lors
de vos publications Facebook ou Instagram.
Photos à fournir en haute définition.

Premiers travaux esplanade Paul-Grimault

Les aléas météorologiques liés au dérèglement climatique, ainsi que des pratiques inadaptées et différentes incivilités, ont conduit à des altérations d'une partie des végétaux, du sol et du mobilier urbain de cet espace situé en centre-ville d'Annecy. Après des reprises et réparations ciblées, la Ville s'est engagée dans la recherche d'alternatives durables pour l'aménagement de l'esplanade Paul-Grimault. Avant l'intervention des jardiniers prévue au printemps pour replanter des espèces végétales plus résistantes, les agents de la voirie ont remplacé les lattes en composite endommagées par des nouvelles en bois, plus adaptées aux grands passages et aux intempéries. Parallèlement, la police municipale veille au meilleur respect de l'arrêté municipal fixant les utilisations autorisées sur ce site et les interdictions de circuler à vélo, à trottinette, d'y pratiquer le skateboard ou les jeux de ballon.



Retrouvez
l'intégralité
des actus de
votre ville sur
www.annecy.fr



QUOI DE NEUF ?

Le monde vu d'Annecy

En résonance avec la programmation culturelle autour de la Journée des droits des femmes, vous êtes invité jeudi 21 mars au 4^e rendez-vous du Monde vu d'Annecy centré sur l'oppression des femmes dans le monde avec Linda Weil-Curiel, avocate au barreau de Paris et co-signataire de la tribune vs Apartheid sexuel, et Shayda Hessemi, femme kurde iradienne présidente de l'association Aide humanitaire et journalisme.

18h30 - salle Yvette-Martinet - 15 av. des Îles





LE CCAS FAIT SON BILAN

Pour répondre à l'analyse des besoins sociaux et à la volonté politique, l'équipe municipale a souhaité élargir les compétences de son Centre communal d'action social (CCAS). Depuis le 1^{er} janvier 2022, de nouvelles missions lui ont été attribuées, notamment en termes d'accueil et d'accompagnement de certains publics : seniors retraités en perte d'autonomie, publics non suivis par les services du Conseil départemental... Le bilan de la première année d'activité révèle aussi la mobilisation de toutes les équipes qui composent le CCAS pour innover dans les réponses apportées à la population. Pour découvrir ce rapport, rendez-vous sur annecy.fr, (rubrique Kiosque).



LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Vous êtes propriétaire et avez une chambre ou un appartement à louer à des étudiants ? Inscrivez-vous sur la centrale logements, un service gratuit proposé par la Ville, le Grand Anancy et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. Géré par le service « Info jeunes » de la Ville, ce site référence toutes les offres de locations meublées proposées par des particuliers.

www.logement-etudiant-annecy.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025 auront lieu **du 20 mars au 30 avril**. Cela concerne les enfants qui entrent en petite section de maternelle (enfants nés en 2021), les enfants qui entrent en CP (sauf pour les écoles à direction unique maternelle/élémentaire) et les enfants qui changent d'école. Les inscriptions se font en ligne, sur le Portail familles accessible via www.annecy.fr, ou auprès de sa mairie déléguée.



MISSION : JOBS D'ÉTÉ

Info Jeunes Anancy organise son traditionnel forum pour aider les jeunes dans la recherche d'un emploi pour l'été prochain, **mardi 27 mars** de 14h30 à 18h au Météore. L'occasion de dialoguer en direct avec des recruteurs présents sur des stands regroupés par secteurs d'activité. Des ateliers d'accompagnement à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation seront également proposés.



Des travaux d'automatisation et de réorganisation ont eu lieu tout au long de l'année 2023 dans certaines médiathèques de la ville, en particulier dans celle de Bonlieu.

Premier changement en arrivant à la médiathèque de Bonlieu, l'entrée se fait désormais par l'extérieur. Une entrée indépendante des horaires d'ouverture du Centre Bonlieu. Cette nouvelle organisation permet également d'ouvrir la médiathèque sur le Pâquier, créant un espace désormais plus lumineux au rez-de-chaussée. À l'intérieur, le mobilier a été presque entièrement renouvelé sur les trois étages accueillant le public. Ce nouveau matériel permet de valoriser les collections dans des espaces moins chargés et plus modulables. Le public s'est aisément approprié l'utilisation des automates, avec l'accompagnement des bibliothécaires, devenus plus disponibles en salle pour le renseignement et le conseil.

Une automatisation généralisée

L'automatisation de Bonlieu s'inscrit dans un projet de modernisation déployé à l'échelle du réseau des médiathèques d'Annecy, pour un coût global prévisionnel de 1,1 M€. La médiathèque de Seynod a pour sa part été équipée d'un robot-trieur, en fin d'année 2023, pour faciliter les retours de documents,

Fabien Géry,
maire-adjoint en
charge de la culture
et des associations
culturelles



« Les travaux réalisés à la médiathèque de Bonlieu poursuivaient un double objectif : simplifier les tâches des agents, afin de privilégier leur relation à l'usager, et rendre autonomes les usagers dans la gestion de leurs transactions de prêt et de retour. »

tant pour les usagers que pour les agents. L'entrée de la médiathèque a été là aussi réorganisée pour accueillir deux automates. La nouvelle médiathèque de la Prairie en a également été équipée. Cette démarche d'automatisation a vocation à s'étendre à l'ensemble du réseau BiblioFil : les bibliothèques partenaires ont déjà "encodé" leurs collections et un premier automate a été installé à la bibliothèque associative des Pommaries, fin novembre.

ANNECY
2050

RÉINVENTONS LA VILLE DÈS 2024

AnneCY 2050, projet de territoire porté par la municipalité, a pour objectif d'anticiper les bouleversements de notre société – climat, croissance démographique... – et les évolutions urbaines en matière d'aménagement, de logement, de mobilité, d'environnement ou encore d'accessibilité.



▲ Atelier participatif, octobre 2023.

DES ACTIONS CONCRÈTES

- Extension de la piétonisation du centre-ville
- Plan de circulation en lien avec la politique de mobilité
- Végétalisation et requalification de plusieurs sites (Haras, écoles, parcs)

UNE RÉFLEXION SUR DES SECTEURS CLÉS

- Le Vallon du Fier : site naturel qui pourrait être un véritable miroir du lac avec la consolidation de l'existant
- Les Trois Fontaines et avenue d'Aix-les-Bains : un quartier productif, culturel et habitant avec le développement d'aménagements et d'équipements
- Les Carrés : un quartier d'une grande diversité architecturale et morphologique, avec des espaces verts et agricoles en cœur urbain.

OÙ ?

Ce projet s'étend sur tout le territoire de la Ville d'Annecy et concerne tous les habitants.

QUAND ?

En 2024, le plan stratégique, document fixant les orientations de la transition de la ville entre aujourd'hui et 2050, sera livré et les premières actions seront mises en place.

POURQUOI ?

Ce travail permet d'aboutir à un projet cohérent, concret, au service des transitions.

COMMENT ?

L'agence AUC, composée d'architectes et d'urbanistes, et les services de la Ville, ont étudié le territoire pour faire émerger des quartiers et/ou des espaces qui ont un potentiel d'évolution en ce sens. Présentés aux habitants et discutés lors d'ateliers en 2023, des secteurs ont été inscrits dans un plan stratégique qui pourra guider la Ville dans ses prises de décisions.

**Retrouvez toutes
les informations liées
à la démarche sur :**
annecy.fr

ARBRES ET FORÊTS

LE PATRIMOINE NATURE DE LA VILLE

La ville compte environ 30 000 arbres d'alignement et de parc. Ses espaces de forêts couvrent 1000 hectares, soit 15 % du territoire annécien. Un patrimoine arboré et forestier en constante évolution.

L'intérêt de développer le nombre d'arbres en ville n'est plus à démontrer. Préserver les paysages et apporter plus de nature en milieu urbain améliore la qualité de vie des habitants et permet de créer des lieux de respiration et de détente. Mais le développement des espaces arborés remplit aussi d'autres fonctions. L'arbre régule notamment la température de certaines zones et lutte contre les îlots de chaleur urbains. Les arbres présentent un potentiel de rafraîchissement important, variable selon les espèces. « *Lors d'épisodes de canicule, il peut y avoir 3 à 5 degrés de différence entre un secteur boisé et un espace sans végétaux* », rappelle Franck Baudier de la direction Paysages et Biodiversité de la Ville d'Annecy. En plus de favoriser la biodiversité, le développement de l'arbre en ville permet aussi d'améliorer la gestion de l'eau et de limiter les inondations. Enfin, au-delà de l'attachement naturel de la population au patrimoine arboré, ses capacités de stockage du CO₂ et de rejet d'oxygène lui confèrent des bienfaits environnementaux.

Planter chaque année en ville

Pour toutes ces raisons, le patrimoine arboré se développe chaque année. Un travail d'inventaire complet est en cours de structuration, avec le double objectif de référencer la totalité des arbres de la commune, mais aussi d'améliorer la gestion de ce patrimoine vivant en constante évolution. Sa pérennité et son développement sont assurés par la plantation de 350 nouveaux arbres chaque année sur le domaine



public, en bord de route ou dans les parcs. En 2024, en parallèle des grands projets tels que le parc du Haras, la végétalisation des cours d'écoles ou des places publiques, d'autres chantiers-phares (Pré Billy, square Verdun, rue du Mont-Blanc...) feront la part belle à de nouvelles plantations d'arbres.

L'accroissement du nombre de plantations doit cependant tenir compte de deux contraintes majeures : la présence de nombreux réseaux en sous-sol empêche la création de fosses pour de nouvelles plantations à certains endroits. La création d'une fosse de plantation standard adaptée à la croissance d'un arbre sur le temps long peut coûter jusqu'à 5000 € pour une fosse de 15 m³. Une attention particulière doit être portée au choix du lieu de plantation, mais aussi à l'adaptation du choix des essences face au changement climatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un arbre mature évapore
450 litres
 d'eau par jour,
 soit le potentiel de
 5 climatiseurs.





Chloé Rivière,
maire-adjointe en
charge de la nature
en ville, de la politique
alimentaire et de
l'agriculture urbaine



« Nous travaillons en étroite collaboration avec de nombreuses instances sur ce sujet du patrimoine arboré, l'Office National des Forêts bien sûr mais aussi le Conseil départemental via son Plan forêt et avec l'agglomération du Grand Anecy qui a lancé un groupe de travail sur la forêt en juin dernier. »

Gilles Piel ©

Renouvellement forestier

Principalement implantée au pied du mont Veyrier ou du Semnoz, la quasi-totalité des bois appartenant à la commune est soumise au régime forestier. La Ville a l'obligation de respecter le plan d'aménagement établi par l'Office national des forêts, qui vise à garantir la pérennité du patrimoine forestier, tout en tenant compte des 4 grandes fonctions de la forêt : économique, environnementale, sociétale, protection des risques. Ce plan d'aménagement, décliné en un programme annuel de travaux, de coupes et de plantations, est mis en œuvre par l'équipe des forestiers de la Ville ou par des entreprises spécialisées. Les massifs forestiers, tout comme l'arbre en ville, sont les premières victimes du changement climatique. Un des impacts les plus visibles est le dépérissement en masse des épicéas, touchés par une épidémie de scolyte. Des coupes massives ont ainsi été obligatoires. À titre d'exemple, dans la forêt domaniale du Semnoz, 10 000 m³ de bois ont dû être coupés à l'automne dernier, contre 800 m³ habituellement. En 2023, pour compenser les pertes liées à la crise du scolyte, les forestiers ont planté 4 000 nouveaux plants, soit presque 3 fois plus d'arbres qu'habituellement. Là aussi, une attention particulière est portée à la diversification des essences plantées et au choix des essences sélectionnées pour faire face au changement climatique, sans garantie de réussite à 100 %. L'accroissement du nombre d'arbres plantés en forêt communale est donc soumis aux prescriptions de l'ONF ainsi qu'à la capacité de réalisation de la Ville à assurer ces plantations et suivis supplémentaires.

QUELQUES CHIFFRES

30 000

arbres en ville répartis sur l'ensemble du territoire communal (parcelles publiques).

1 000 ha

d'espaces forestiers. Soit 15 % du territoire communal. 90 % appartiennent à la Ville et sont soumis au régime forestier de l'ONF.

2 pôles

(patrimoine forestier et patrimoine arboré en ville) de la direction Paysages et Biodiversité

348 K€/an

dédiés à la gestion, à la préservation et au développement de ce patrimoine

NATURE EN VILLE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES AIRES DE JEUX ET LES PARCS

La nature en ville est un enjeu fort pour engager la transition de la ville d'Annecy dans un territoire plus agréable à vivre, plus résilient et à plus haute qualité d'usages. Cette volonté répond aux demandes croissantes de la population d'avoir accès à plus d'espaces de verdure afin de se déplacer, se détendre, se rencontrer, faire du sport, jouer... Le renouvellement des aires de jeux et la requalification du parc du 8 mai sont des projets majeurs qui apportent une réponse importante à ces besoins du quotidien.

AIRES DE JEUX

La ville d'Annecy compte près de 150 aires de jeux sur son territoire. Cependant, celles-ci sont vieillissantes et inégalement réparties dans les différents quartiers. La Ville d'Annecy a lancé un projet sur plusieurs mois de requalification des aires de jeux afin de :

- diversifier l'offre ludique en termes de tranches d'âges, de typologies de jeux, de motricité, d'inclusivité, d'éveil des sens et de jeux collectifs ;
- changer la vocation de certains sites en installant des équipements sportifs ou du mobilier tout en créant des lieux favorables à la biodiversité (ex. : verger, verdure...).

Après un diagnostic mené sur l'ensemble du territoire annécien, la direction Paysages et Biodiversité a donc choisi de démarrer son programme de renouvellement des aires de jeux depuis l'été 2023 sur le secteur Plaine-Novel. Aux alentours de l'aire de jeux de l'allée de Trélod récemment aménagée, les squares ont ainsi fait peau neuve.



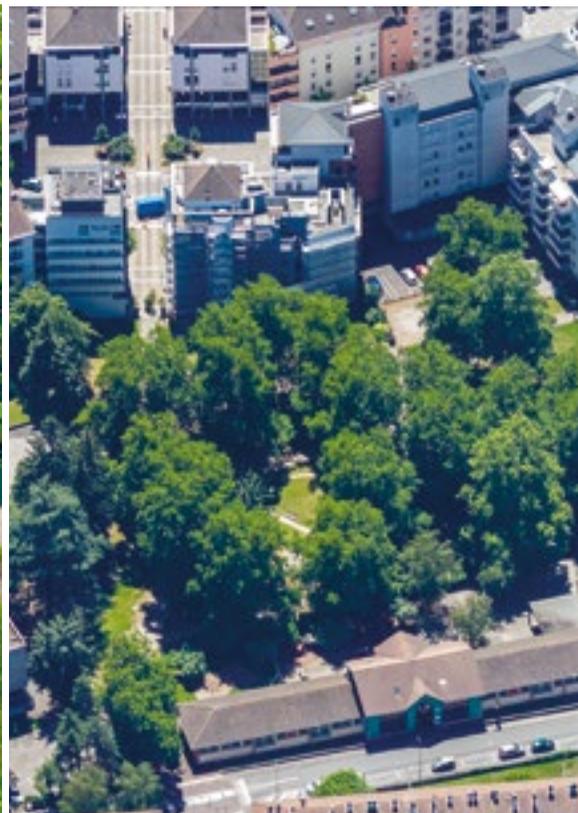
Gilles Piel ©

En 2023

- Le square de l'allée d'Arcalod, avec l'installation d'une station de *street work-out*.
- Le square du Taillefer, transformé en un îlot de nature révélant le mail piéton et arboré menant au Jardin du Manoir de Novel.

En 2024

- Le square de la Fraternité, partie nord du boulevard Gambetta, se verra conforté. Le périmètre de jeux sera largement agrandi pour constituer un véritable terrain d'aventures avec des jeux, des cabanes, et plus de balançoires, le tout dans une ambiance paysagère accentuée par la plantation généreuse des massifs.
- Le square Pointe-Percée mutera en coin détente sous les arbres fruitiers.



PARC DU 8 MAI 1945

Le jardin public du 8 mai 1945, véritable espace de nature en cœur de ville, a été désigné comme enjeu majeur en matière d'aménagement de l'espace public et de nature en milieu urbain. Le projet de requalification du jardin comprend notamment la préservation et la mise en valeur de son patrimoine arboré. Présentés aux habitants lors d'une réunion publique en mars 2023, les futurs aménagements ont pour objectifs :

- l'ouverture du jardin sur le quartier, en garantissant un espace libre pour les jeux et autres manifestations ainsi que des cheminements accessibles à tous ;

- la création d'un espace qui répond aux enjeux écologiques en utilisant des matériaux renouvelables pour les structures d'assise, la désimperméabilisation des zones de stationnement situées à proximité du parc, des revêtements clairs et perméables pour limiter les effets de

chaleur et la gestion des eaux à la parcelle pour limiter la saturation des réseaux. La 1^{re} phase des travaux débutera au 1^{er} trimestre 2024. Durant toute la période, le parc restera accessible aux usagers. Seules les zones en chantier seront fermées au public par mesure de sécurité.



Yannis Sauty,
maire délégué
de Cran-Gevrier

« Ce parc est à la fois un lieu central et un lieu de proximité où sont organisés de nombreux événements et où l'on trouve des jeux pour les enfants. Le but de ce projet est de redonner de la qualité à ce parc vieillissant, extrêmement fréquenté et en lien direct avec une école maternelle. »



INVESTIR POUR LA VILLE



Rénover, aménager, moderniser... c'est répondre dès aujourd'hui aux besoins de la population et préparer la ville aux enjeux de demain, en matière de dérèglement climatique, de justice sociale ou encore de croissance démographique sur le territoire. Le Plan pluriannuel d'investissement de la Ville d'Annecy, initié en 2021 et revu fin 2023, prévoit les moyens financiers et humains pour prendre soin de notre patrimoine, adapter et transformer nos infrastructures et espaces publics pour les générations actuelles et futures. Malgré le contexte de crises sanitaire et économique, plus de 105 projets de transitions écologique et sociale ont déjà été réalisés depuis trois ans dont des végétalisations de cours d'école, des aménagements pour apaiser et sécuriser les déplacements en ville ou encore la rénovation d'équipements culturels, sportifs ou de la petite enfance.

nédit pour la Ville d'Annecy, le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) permet de programmer les différentes réalisations : rénovation de bâtiments, projets d'aménagement, travaux de voirie... Dans une volonté de bonne gestion, cet outil stratégique pour la planification écologique et sociale évolue en fonction du contexte économique local et national. Fin 2023, le Plan pluriannuel d'investissement a été réévalué en échelonnant et en planifiant à plus long terme les investissements. Chacun d'eux a ainsi été priorisé pour répondre à quatre enjeux :

- favoriser la justice sociale ;
- accélérer la transition écologique ;
- mieux vivre et se déplacer ;
- investir pour les générations futures.

Un patrimoine vieillissant

Le patrimoine municipal compte environ 750 bâtiments de toutes sortes : locaux administratifs et techniques, écoles, crèches, haltes-garderies, églises, centres culturels, bibliothèques, gymnases, tennis, boulodromes, toilettes publics, parkings, centre horticole, camping, centres de loisirs ou encore des logements... Parmi eux, seuls 6 % ont été construits il y a moins de quinze ans. Aujourd'hui, beaucoup ne sont plus aux normes en vigueur et sont dans un état de grande vétusté. Des réhabilitations sont nécessaires. Depuis la fusion des communes, la Ville gère en plus les équipements sportifs et culturels. Cette compétence habituellement portée par les agglomérations implique un budget d'entretien et de maintenance important pour conserver ce patrimoine.



François Astorg,
Maire d'Annecy

« Les projets que nous lançons aujourd'hui sont nécessaires pour répondre aux transitions écologique et sociale que nous menons pour Annecy. Investir pour les générations à venir nous impose de faire des choix responsables et équilibrés en faisant correspondre nos ambitions politiques à notre capacité à faire. »



▲
Atelier "Chantier d'insertion par le maraîchage".
Objectif : proposer un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi tout en développant l'agriculture urbaine.
Début du projet : automne 2024

DEPUIS 2020, PLUSIEURS PROJETS ONT ÉTÉ RÉALISÉS, PARMI EUX :

- Végétalisations de cours d'école
- Piétonisation des rues Président Favre, Paix et Grenette
- Aménagement de nouvelles voies de bus et de pistes cyclables
- Création d'un nouvel équipement socioculturel, La Parenthèse
- Réhabilitation des équipements sportifs piscine-patinoire Jean-Régis et piste d'athlétisme d'Albigny
- Rénovation énergétique des écoles CEP et Cotfa
- Plantation de vergers communaux
- Création d'aménagements favorisant un meilleur partage de l'espace public : pont Albert-Lebrun et route de Genève à Pringy
- Rénovation des bâtiments du centre de loisirs des Puisots

UNE VILLE EN MUTATION

À partir de 2024, Annecy débute une profonde transformation dont l'objectif est de rendre la ville plus respirable, en réduisant la pollution de l'air, par le développement des mobilités actives. D'autres aménagements permettront dans les quartiers, et plus particulièrement dans les écoles, de favoriser le lien social tout en préservant la biodiversité et en limitant l'impact des vagues de chaleur. Ces projets et ces chantiers donneront à la ville un nouveau visage, plus résilient et responsable vis-à-vis des générations futures.



Une Ville pour toutes et tous

Alors que les inégalités économiques et sociales se creusent partout en France et que près d'un Annécien sur dix vit sous le seuil de pauvreté, la Ville accompagne les personnes vulnérables dans leur parcours de vie. Elle prévoit ainsi d'augmenter la capacité d'accueil de ces publics grâce à la réhabilitation d'un espace temporaire d'insertion et du Centre d'hébergement et de réinsertion social (CHRS) Ma Bohême. Pour favoriser l'inclusion des personnes en difficultés sociales et professionnelles, la Ville mène également un projet d'atelier et chantier d'insertion (ACI) en maraîchage à Meythet. Le projet se concrétisera à l'automne, sur des terrains appartenant à la Ville.

Mieux se déplacer

Après une phase de concertation citoyenne, la préfiguration de la piétonisation du quartier du lac est achevée. Débutés en 2022, ces aménagements s'étendront cet été (coûts des travaux : piétonisation définitive de la rue Grenette : 710 000 € TTC ; piétonisation et aménagements transitoires des autres rues : 305 000 € TTC). Ils s'inscrivent dans un plan de circulation global dont la vocation est de limiter les nuisances provoquées par les déplacements motorisés. À terme, ces évolutions permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en développant l'attractivité des commerces. Elles accompagneront également le changement des pratiques de déplacement ; en amont de la réalisation du futur transport en commun en site propre intégral (TCSPI) actuellement étudié en lien avec le Grand Annecy. Pour promouvoir les mobilités actives, le tronçon manquant de la piste cyclable sur le quai Eustache Chappuis sera réalisé en amont de la réouverture de l'hôtel de ville (coût des travaux : 400 000 €).

Des lieux vivants et animés dans les quartiers

Dans chaque quartier, la Ville met en place une large offre de services publics et des animations sportives et culturelles. Elle investit également dans l'aménagement de l'espace public, parcs, places ou espaces ludiques pour favoriser le développement de lieux de vie.

→ Déjà connu et apprécié, le parc du 8 mai sera, d'ici quelques mois, un lieu animé par des manifestations et proposera de nouveaux espaces ludiques (lire article page 13). Coût : 1,2 million d'euros.

→ Après la réhabilitation de la place des Rhododendrons, les travaux rue Louis-Armand débuteront prochainement. L'ensemble des aménagements réalisés renforcera l'attractivité du quartier, comme son activité économique et améliorera le cadre de vie des habitants. Coût : 8,37 millions d'euros.

→ Les bords du lac sont des espaces de rencontre historiques à Annecy. Depuis 2021, la Ville préserve cet espace naturel exceptionnel pour le rendre accessible à tous : la plage de l'Impérial a ainsi été ouverte gratuitement à tous les publics. L'été prochain, de nouveaux espaces verts seront ouverts sur la Presqu'île d'Albigny pour offrir une continuité de promenade au bord de l'eau et des zones rafraîchissantes supplémentaires.

En parallèle, les opérations de végétalisation dans les rues et en particulier dans les cours d'école continuent. Plusieurs chantiers et projets sont prévus en 2024 dans les écoles Vaugelas, Cotfa, Cassin, Romains, Teppes, Parmelan, Vieugy, Renoir, Pommaries, Vallon et Plaine.

MODERNISER LE SERVICE PUBLIC

La Ville continue d'harmoniser son organisation en mettant en place de nouveaux outils afin d'améliorer la qualité du service public quotidien.

Il n'y a pas que les bâtiments qui demandent rénovation et modernisation, le service public doit, lui aussi, s'adapter, évoluer et se transformer pour mieux répondre aux besoins des habitants et s'intégrer à la dynamique de transition. Plusieurs projets ayant un impact direct sur le quotidien des habitants ou sur la qualité de vie au travail des agents municipaux sont ainsi en cours de réalisation. Point névralgique de l'activité municipale, certains parcs des services techniques seront prochainement en réfection. La flotte des véhicules de la Ville évoluera vers des motorisations électriques. La Ville améliore également son organisation et ses pratiques en centralisant certaines compétences complémentaires. Un Centre de supervision urbaine sera ainsi réalisé. Il permettra de réunir sur un site unique les différents corps de métiers liés à la sécurité et à la tranquillité publique. Il sera également équipé d'un système de vidéosurveillance harmonisé, plus performant et adapté au territoire.



Alexandre Mulatier-Gachet,
Premier adjoint
au Maire

« Planifier nos investissements a pour objectif de remettre à niveau, équilibrer et harmoniser notre service public et notre administration tout en adaptant nos équipements aux besoins des Annéciennes et Annéciens. Ce territoire, qui accueille aujourd'hui 135 000 habitants, réunit des publics, des générations, des profils aux attentes variées, auxquelles nous nous devons de répondre. »



GROUPE SCOLAIRE CARNOT

Objectif : redéfinir les espaces (scolaires, périscolaires, restauration) et rénover les installations thermiques.
Lancement des travaux : 2024

Favoriser l'accès aux démarches administratives

Si les outils numériques font pleinement partie de notre quotidien, certains habitants restent aujourd'hui éloignés de ces technologies. Des ateliers de médiation sont proposés sur rendez-vous pour faciliter l'accès aux démarches en ligne. Toujours dans cette volonté, la Ville a mis en ligne le 1^{er} mars son nouveau site internet pour améliorer l'accès aux démarches en ligne et à l'information municipale (lire page 22).

300
véhicules
électriques

en 2026

251

en 2024

3 INVESTISSEMENTS MAJEURS À LA LOUPE

Une part importante des investissements, plus de 118 millions d'euros, correspond aux enveloppes de trois projets d'ampleur : le Haras, l'Hôtel de Ville et la piscine des Marquisats. En 2020, ces projets de rénovation ont été réétudiés pour répondre aux nouveaux enjeux et besoins du territoire : des bâtiments intégrant les meilleures références en matière d'efficacité énergétique, l'intégration de nouveaux espaces de vie et de rencontre, et la prise en compte des futurs besoins démographiques en augmentant la capacité d'accueil. Afin de ne pas retarder ni pénaliser les investissements du "quotidien", le calendrier de réalisation de ces projets a été revu pour répartir leurs coûts financiers.



LE HARAS

Coût total : 50,5 M€

Objectif transformer cet ancien site emblématique en un lieu singulier et accessible à tous les Annécien(ne)s, offrant de multiples expériences au fil d'espaces réaménagés : parc paysager, cité du cinéma d'animation et halle gourmande.

Livraison 2^e semestre 2025



Dubisson architecture®

LA PISCINE DES MARQUISATS

Coût total : 37,6 M€

Objectif proposer un centre nautique moderne, havre de verdure en proximité immédiate du lac et du centre-ville, permettant de favoriser l'apprentissage de la nage à tous les âges.

Livraison 2026

Pierre-Louis Falacci Architecture®



L'HÔTEL DE VILLE

Coût total : 30 M€

Objectif requalifier ce bâtiment patrimonial de la Ville, détruit lors de l'incendie de novembre 2019, en une maison des citoyens, cœur de l'administration et exemplaire en terme de rénovation énergétique.

Livraison 2028

EXEMPLES DE PROJETS PRÉVUS ENTRE 2024 ET 2026



FAVORISER LA JUSTICE SOCIALE

1. Travaux espace temporaire d'insertion
2. Création d'un atelier et chantier d'insertion en maraîchage
3. Rénovation intérieure Centre d'hébergement et de réadaptation sociale Ma Bohême



MIEUX VIVRE ET MIEUX SE DÉPLACER

4. Réhabilitation du Jardin du 8 mai
5. Aménagement de la piste cyclable Eustache-Chappuis
6. Création d'un Centre de supervision urbain (CSU)
7. Liaison rue des Usines - Avenue du Rhône
8. Aménagement de la rue Louis-Armand
9. Réhabilitation du tunnel Courrier



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

10. Rénovation énergétique du groupe scolaire des Pommaries
11. Rénovation énergétique du groupe scolaire du Vallon
12. Aménagement de la rue du Printemps
13. Piétonisation (quartier du Lac, rue de la Paix...)
14. Requalification des services techniques
15. Réhabilitation de l'Hôtel de Ville



VÉGÉTALISATION DE COURS D'ÉCOLE

→ 21 projets de végétalisation de cours d'école / îlots de fraîcheur d'ici 2026



INVESTIR POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

16. Restructuration de l'école Carnot
17. Amélioration de la plage de l'impérial et ouverture du parc de la Villa Abeille
18. Passage en liaison froide de groupes scolaires à Cran-Gévrier



PROJETS À FORT RAYONNEMENT

19. Le Haras
20. Piscine des Marquisats

PRINGY

MEYTHET

ANNECY-LE-VIEUX

CRAN-GEVRIER

ANNECY

SEYNOD

105
projets réalisés
depuis 2020

4,8 M
d'euros prévus
sur les projets dédiés
à la justice sociale

26,4 M
d'euros alloués
à la transition
écologique

UN NOUVEAU SITE INTERNET PENSÉ POUR L'USAGER

L'objectif était de remettre l'utilisateur au cœur du projet : ses attentes, ses besoins en termes d'ergonomie, de navigation et d'informations disponibles. Ce nouvel outil a été développé selon des principes d'éco-responsabilité et se veut exemplaire en matière d'accessibilité.



ASSOCIATIONS ET CONSEILS DE QUARTIER

Espaces dédiés, annuaires, forums d'échanges, démarches en ligne disponibles en juin 2024.



SÉCURISÉ

Conforme au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et exemplaire sur le traitement et la gestion des données personnelles.



ÉCO-CONÇU

Fonctionnalités essentielles, pas d'éléments superflus. Stockage des images et des documents repensé. Des serveurs utilisant le refroidissement passif et les énergies renouvelables.



ACCESSIBLE

Prise en compte des handicaps : réglages du site (contraste, dyslexie, interlignage), espace Facile à lire et à comprendre (FALC), vocalisation, respect des référentiels réglementaires. Mise à disposition des contenus adaptés (podcasts, vidéos Langue des signes française). Travail réalisé en lien avec les associations AVH (Valentin Haüy) et UDAPEI. Audit et certificat d'accessibilité pour avoir un site conforme au regard de la loi.

DES NOUVEAUX SERVICES

- Centralisation des démarches avec point d'entrée unique.
- Un site pensé pour la consultation sur mobile comme une application.
- Parcours simplifié avec des accès rapides (ex. : séniors), entrées possibles par profils et par commune déléguée.
- Moteur de recherche performant.
- De nouvelles rubriques pour accompagner les usagers : guide des aides financières, foire aux questions, tutos et annuaires.
- Formulaire remplissables en ligne.
- Simplification du paiement en ligne.
- Les nouveautés : avis des visiteurs, carte interactive des travaux, accès simplifié aux délibérations et aux actes réglementaires, agenda géolocalisé avec des filtres de recherche.
- Des contenus revus pour donner plus d'infos pratiques, utiles et compréhensibles.
- Des articles sur les projets en cours, des questions récurrentes sur les préoccupations des habitants.

**Rendez-vous
sur
www.annecy.fr**



**FACILE À LIRE
ET À COMPRENDRE**



**Document validé
via l'Udapei 74**

LES EXPERTS FALC : S.P., Cathy R., Clément S., Muriel F., Laëtitia J.

Le site internet de la Ville d'Annecy a changé le 1^{er} mars 2024.

Le site internet est plus facile et plus pratique.

Le site internet est consultable sur le téléphone mobile comme une application.

Vous trouvez des informations plus facilement grâce à un moteur de recherche plus efficace.

Des nouvelles rubriques sont disponibles :

(une rubrique c'est une catégorie de sujets)

- un guide des aides financières,
- une rubrique pour poser des questions,
- des annuaires pour contacter les services de la Ville,
- une carte des travaux.

Le site internet a une rubrique Facile à lire et à comprendre.

On trouve des informations sur :

- la vie quotidienne,
- le sport,
- la culture,
- les projets,
- les associations.

Sur le site internet, on peut :

- faire ses démarches administratives, sur l'ordinateur,
- avoir son propre compte pour suivre ses demandes,
- s'inscrire à des lettres d'information pour recevoir par mail l'actualité de la Ville chaque semaine,
- faire des paiements en ligne,
- participer à des échanges en ligne et donner son avis.

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS !

À l'heure où les démarches administratives se font de plus en plus par Internet, la Ville et ses partenaires se mobilisent notamment pour apporter une aide concrète aux personnes éloignées des outils numériques. Ils proposent aussi des rencontres et des ateliers autour du numérique culturel.

Depuis la création d'un poste de coordinateur de la médiation numérique en 2021 et l'élaboration d'un Plan d'action médiation numérique, la Ville d'Annecy poursuit son objectif : accompagner les personnes en difficulté face à la multiplication des démarches en ligne afin de les rendre autonomes et développer l'éducation au numérique pour tous. Une trentaine d'autres actions ont été menées comme par exemple l'édition d'un *Guide du numérique pour tous*, l'organisation du Festival NuméricA et, plus récemment, les Rendez-vous du numérique associatif.

Une réponse à un besoin avéré

Avec des taux de remplissage entre 80 et 100 %, les aides aux démarches en ligne dans les mairies déléguées répondent à un besoin évident des usagers. NuméricA, le Festival du numérique pour tous initié en 2022, a rencontré dès la première année un franc succès avec plus de 600 visiteurs. L'année suivante, ils étaient 850. Cet événement suscite une rencontre ludique entre les habitants et les acteurs du numérique du territoire. Côté associations locales, les premiers Rendez-vous du numérique associatif, organisés en collaboration avec le Cdos 74, ont accueilli près d'une vingtaine d'associations autour d'ateliers pédagogiques et d'information sur les opportunités offertes pour le développement de leur activité.

De nouvelles actions en 2024

Afin d'améliorer encore l'accès aux usagers, un "guide" des lieux d'aide aux démarches en ligne a été diffusé à l'occasion de NuméricA. Les professionnels de la médiation seront accompagnés lors d'une journée de formation pour une montée en compétences dans leurs missions. Les prochains Rendez-vous du numérique associatif auront lieu, quant à eux, le 17 mai. Tout au long de l'année, les acteurs de la médiation numérique se rencontrent autour d'ateliers et échangent leurs expériences pour offrir un service de qualité et toujours plus proche des besoins des habitants.



PROGRAMME : annecy.fr

CARNAVAL

Édition
2024

SEYNOD et MEYTHET 9 MARS

ANNECY 16 MARS

ANNECY-LE-VIEUX et CRAN-GEVRIER 23 MARS

PRINGY 30 MARS

📍📞🌐 VilleAnecy
www.annecy.fr



ANNECY
ma ville et bien plus +

COMMENT ÇA MARCHE ?

LE BUDGET DE LA VILLE

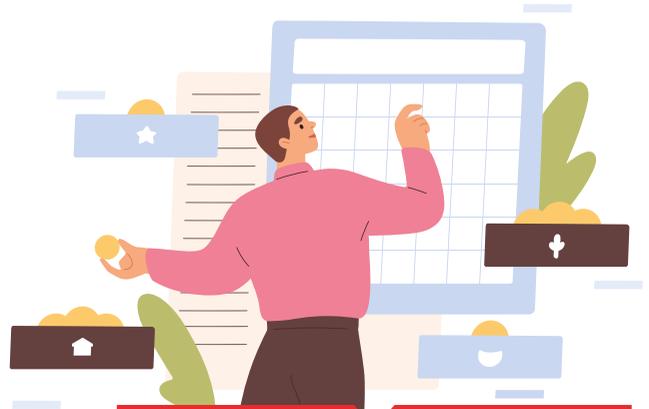
La préparation budgétaire est un temps important dans la vie de la collectivité. Le budget permet aux élus et à l'administration de concrétiser les priorités et les grandes actions de l'année. Son élaboration dure ainsi plusieurs mois et mobilise l'équipe municipale et chaque service selon un calendrier découpé en plusieurs phases.

Les finances publiques fonctionnent sur une année civile. Le budget prévoit et autorise donc les dépenses de la collectivité pour une année d'exercice (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Il se compose d'un budget principal et de budgets annexes et est constitué de deux sections : l'investissement (ex. : construction de bâtiments, achats de foncier, remboursement d'emprunts...) et le fonctionnement (ex. : entretien de la voirie, gestion des services, achat de fournitures...).

Les coulisses de l'élaboration du budget

À Annecy, la préparation budgétaire débute à l'automne avec une "lettre de cadrage" transmise par le Maire à l'ensemble des directions de la Ville et aux élus en charge d'une délégation. Ce document leur permet de réaliser un budget prévisionnel qui recense l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année. Ces propositions seront ensuite collégalement discutées dans différentes instances : municipalité, séminaires budgétaires, commission finances et conseil municipal. Pour compléter sa préparation budgétaire, la collectivité élabore son Rapport d'orientation budgétaire (ROB), un document présentant la situation financière de la collectivité au regard du contexte local et national. Le ROB préfigure les priorités fixées par l'équipe municipale pour l'année à venir. Ce document donnera lieu à un Débat d'orientation budgétaire (DOB) en Conseil municipal en amont du vote du budget. Ce débat a eu lieu le 29 janvier dernier.

Le budget 2024 de la Ville sera, quant à lui, soumis au vote du Conseil municipal le 25 mars prochain.



DES ACHATS RESPONSABLES

La Ville a élaboré son Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), un document qui s'applique aux collectivités dont les achats annuels excèdent 50 millions d'euros.

Cette disposition légale est une opportunité pour la Ville d'Annecy d'entériner des engagements en faveur des transitions écologique et sociale du territoire dans la politique d'achat durable. Les 9 engagements concrets et les actions associées s'articulent autour de trois grands principes qui guideront les achats de la collectivité : la préservation de l'environnement, l'économie responsable et l'insertion sociale et professionnelle de publics fragilisés.

Xavier Dumont,
conseiller délégué
aux achats publics
responsables



« Avec plus de 50 millions d'euros par an, la Ville peut véritablement faire de ses achats un levier de transition écologique et sociale pour le territoire. »



AUX URNES !

Le 9 juin 2024 se tiendront les élections européennes, dont l'objectif est de choisir les 81 représentants de la France au Parlement européen pour les cinq prochaines années.

Si vous êtes une citoyenne ou un citoyen d'un État membre de l'Union européenne et que vous résidez en France, vous pouvez voter lors des élections européennes. Pour cela, vous devez être inscrit sur les listes électorales françaises.

Inscrivez-vous !

Vous avez déménagé ? Vous êtes citoyen européen et résidez à Annecy ? Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire gratuitement sur les listes électorales de la ville, afin de pouvoir voter aux prochaines élections européennes.

**guichet d'accueil
des mairies
déléguées**



En ligne



Pour vous assurer que vous êtes bien inscrit pour voter aux prochaines élections, rendez-vous sur service-public.fr



À la recherche d'assesseurs bénévoles

La Ville d'Annecy recherche des volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales pour être assesseurs au moment du scrutin.

Membres des bureaux de vote, les assesseurs bénévoles (article R44 du Code électoral) participent au bon déroulement des opérations électorales. Ils sont généralement chargés de procéder au contrôle d'identité des électeurs, de contrôler et faire signer la liste d'émargement, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin. Enfin, les assesseurs doivent participer à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.

La présence des assesseurs est demandée de 7h45 jusqu'à la fin du dépouillement vers 21h (une présence à la demi-journée est possible).
Inscription et renseignements : 04 85 43 80 02 ou elections@annecy.fr

BUDGET PARTICIPATIF

À VOUS DE CHOISIR !

Du 9 mars au 9 avril 2024, chaque Annécienne et Annécien peut voter pour son projet préféré. Pour cette 2^e édition du Budget participatif, un million d'euros est, à nouveau, dédié à la réalisation des projets que vous aurez choisis !

En mai dernier, 277 idées ont été proposées par les habitants ou par des associations locales. 83 idées ont été jugées recevables, au regard du règlement préalablement établi. En septembre 2023, les conseils de quartier ont présélectionné 44 projets, dont la faisabilité et le coût ont été estimés par les services municipaux. C'est maintenant à vous de choisir ceux qui seront réalisés !

COMMENT CONNAÎTRE LES PROJETS SOUJES AU VOTE ?

Le catalogue des projets est consultable sur jeparticipe.annecy.fr et dans les lieux de vote (mairies déléguées, médiathèques, restaurants seniors, Infos Jeunes à Bonlieu, etc.).

QUI PEUT VOTER ?

Tous les habitants d'Annecy peuvent voter à partir de 11 ans, dans la limite d'un vote par habitant. Une adresse postale devra être indiquée par les votants.

En savoir +
jeparticipe.annecy.fr
Service
Démocratie participative
04 85 46 70 75
budgetparticipatif@annecy.fr



QUAND ET OÙ VOTER ?

Du 9 mars au 9 avril 2024

→ sur jeparticipe.annecy.fr ;

→ dans les mairies déléguées, les médiathèques, les restaurants seniors, l'espace Info Jeunes à Bonlieu, etc. ;

→ des triporteurs et un bus, dédiés au Budget participatif de la Ville, sillonneront Annecy pour vous permettre de voter à différents endroits (marchés, collèges, lycées...).





Marie Bertrand,
maire-adjointe en
charge du renouveau
démocratique
et de la participation
citoyenne

« Avec cette 2^e édition, nous avons voulu garantir un projet à chacun des quartiers de la ville. Nous donnons les moyens aux habitants de participer ou même d'impulser une dynamique collective. J'espère que les Annéciennes et les Annéciens seront nombreuses et nombreux à voter ! »

COMMENT VOTER ?

Chaque habitant, quel que soit son quartier de résidence, pourra choisir :

→ ses 3 projets préférés de la catégorie "quartier". Pour chacun des 16 quartiers, c'est le projet qui aura recueilli le plus de voix qui sera retenu, afin que chaque quartier voie un projet se réaliser ;

→ ses 3 projets préférés dans la catégorie "ville", dans l'ordre de ses préférences. Les 3 projets ayant remporté le plus de votes seront retenus dans cette catégorie.

ET LES RÉSULTATS ?

Ils seront annoncés en Conseil municipal le lundi 29 avril, puis sur jeparticipe.annecy.fr et par les moyens d'information de la Ville. Les services municipaux réaliseront ensuite les projets dans les deux années à venir, en lien avec les initiateurs.

Mai 2023
277 idées
déposées par
les habitants

Sept. 2023
Présélection
des conseils
de quartier

Oct. > déc. 2023
Analyse
de faisabilité
des idées

Mars 2024
Vote de tous
les habitants

**Mai 2024
> déc. 2026**
Réalisation des
projets lauréats



LA TRANSITION TOUJOURS AUX RENDEZ-VOUS

En 2024, de nouvelles éditions des "Rendez-vous de la transition" sont programmées pour permettre de découvrir des modes de vie, de production, de consommation, de déplacement, plus durables et répondant aux enjeux climatiques.

Les trois éditions de l'année 2023 des "Rendez-vous de la transition" n'ont pas dérogé à la règle. Sur des thématiques comme "L'eau", "La biodiversité" ou "Réinventons la Ville", les événements portés par la Ville d'Annecy et ses partenaires ont réuni plus de 4300 participants, dont près de 1000 scolaires.

Tout au long de 2024, les "Rendez-vous de la transition" continueront à se décliner sous de multiples formats, à l'attention des plus petits comme des plus grands, jusqu'aux aînés. Ils démontreront aussi que chacun peut être ou devenir acteur de la transition.

Ces temps de sensibilisation au développement durable et à l'écologie s'appuieront sur une programmation thématisée alliant conférences, visites de sites, projections, ateliers et expositions.

Une série d'événements sera également programmée autour de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars prochain.

"Santé et environnement" dès le 4 avril

Le premier des "Rendez-vous de la transition" 2024, qui se tiendra du 4 au 11 avril, portera sur "La santé et l'environnement". À cette occasion, plusieurs sujets seront abordés comme les perturbateurs endocriniens, les moustiques-tigres ou encore l'éco-anxiété. Au printemps, place à "La biodiversité" - du 13 mai au 1^{er} juin. Enfin, une dernière édition autour du sujet "Low tech" sera programmée à l'automne, au moment de la Semaine européenne de la réduction des déchets ou du Mois de l'économie sociale et solidaire.

les RENDEZ-VOUS de
la TRANSITION

Programme
et infos
pratiques sur
www.annecy.fr

la nuit tu rêves...



MAIS ON NE VOIT PLUS RIEN
À ANNECY LA NUIT ?

MÊME DANS CETTE
PAGE D'AILLEURS !

UNIQUEMENT DE 1H À 5H
AVEC L'EXTINCTION EN ZONES
CIBLÉES DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC

DES ÉCONOMIES DE BOUTS
DE CHANDELLE ?

FAUX !

C'EST L'ACTION LA PLUS "VISIBLE"
DU PLAN DE SOBRIÉTÉ

ENTRE 500 000 ET 600 000 EUROS
D'ÉCONOMIE SUR TOUT LE RÉSEAU

AH PAS MAL
J'AVOUE

MERCI D'AVOIR FAIT
LA LUMIÈRE LÀ-DESSUS

À TON SERVICE...

Herbert !



Créée en 1979, la piste d'athlétisme de la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux n'avait jusqu'à ce jour connue aucune réhabilitation d'ampleur. C'est maintenant chose faite !

Très convoitée par les écoles, les clubs sportifs et les particuliers, la piste d'athlétisme nécessitait une remise à neuf complète. Les travaux, qui ont démarré en juin 2023, figuraient parmi les priorités en matière de rénovation et de modernisation des équipements sportifs inscrites au Plan pluriannuel d'investissements 2020-2026 de la Ville d'Annecy.

Les services de la Ville ont été accompagnés dans ce projet par un maître d'œuvre afin de répondre au mieux aux attentes des clubs. Six mois après, les sportifs ont retrouvé un équipement flambant neuf et entièrement rénové : piste d'athlétisme et ses 6 couloirs, piste de vitesse et ses 8 couloirs, fosse steeple, ateliers de lancer de javelot, de saut en hauteur, en longueur et de lancer de poids, tableau d'affichage des scores et abris réservés aux joueurs, sans oublier l'éclairage passé en Led.

Un revêtement qui fait l'unanimité

Le choix du revêtement était une contrainte importante en termes de qualité et de sécurité pour les pratiquants. Il s'est porté sur un revêtement imperméable multicouche. La technique et le matériau utilisé ont été validés, après rapports de contrôle, par la Fédération d'athlétisme. La piste fait désormais l'unanimité parmi les pratiquants. Grâce à cette réhabilitation, l'accueil de compétitions fédérales est désormais possible, jusqu'à un niveau régional.



Catherine Allard,
maire-adjointe
chargée des sports
et des associations
sportives

« La piste d'athlétisme réhabilitée était très attendue par les clubs et utilisateurs et permet à la Ville de regagner en qualité dans ses équipements sportifs et de garantir confort et sécurité aux pratiquants, pour que le sport soit accessible à tous ! »

1873 000 €
coût total des travaux

273 854 €
contribution du Département
de la Haute-Savoie



libeck®

LA MUTUELLE COMMUNALE JUST

SOLIDAIRE ET AVANTAGEUSE !

Dans un objectif de justice sociale et pour que tous les habitants et les personnes travaillant à Annecy puissent accéder à une complémentaire santé à un tarif avantageux, la Ville s'est associée à la mutuelle Just.

Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ?

On parle de mutuelle communale lorsqu'une Ville ou un CCAS souscrit à une offre collective, négociée auprès d'une mutuelle pour l'ensemble de ses habitants ainsi que pour les personnes travaillant dans la commune concernée. « Ce partenariat permet de proposer des tarifs collectifs attractifs et ainsi de préserver le pouvoir d'achat des adhérents. En cas de changement de municipalité ou si la commune décide de ne pas renouveler le partenariat avec la mutuelle choisie, les garanties sont conservées par les souscripteurs » explique Karine Bui-Xuan Picchedda, maire-adjointe en charge de la santé, de l'hygiène, du bien-vivre et du bien- vieillir.

Des permanences en proximité

Des permanences sont organisées pour guider les habitants dans leur choix et les aider dans la création de leur dossier. Les permanences jusqu'à juillet 2024 :

- les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les mardis de 9h à 12h au Ritz, 5 faubourg des Balmettes - Annecy ;
- les mardis de 14h à 17h, les mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h au Service d'entraide ancilevien (SEA), 17 clos du Buisson - Annecy-le-Vieux ;
- les vendredis de 9h à 12h à la Maison du Péril, 27 route de Frangy - Meythet.

Permanences sur rendez-vous sur just.fr ou au 0 809 546 000

ÇA BOUGE DU CÔTÉ DES SÉNIORS !

La Ville propose aux retraités de plus de 60 ans habitant Annecy une large palette d'activités en tous genres : sportives, culturelles, créatives... De quoi rester actif tout en maintenant un lien social indispensable. Nouveauté cette année : il est désormais possible de s'inscrire au trimestre.

« C'est important pour garder la forme. Ces cours sont conviviaux, bienveillants. Chacun va à son rythme. On ne louperait ça pour rien au monde ! », témoignent Hélène, Claudette, Nicole, Gisèle, Odette, Simone et Pierre, qui se retrouvent chaque jeudi matin au gymnase Chatenoud pour leur cours de gym, animé par Clément. « Plusieurs niveaux sont proposés : il y a des séances dynamiques, intermédiaires, de la gym douce... Il y en a pour tous ! », explique Clément. De nombreux autres sports sont proposés aux retraités annéciens, notamment des balades et des randonnées.

En plus de ces activités sportives, auxquelles il est possible de s'inscrire à l'année ou au trimestre selon les places disponibles, des activités culturelles et manuelles gratuites sont proposées chaque trimestre : jeux de mémoire, concours de belote, relaxation, tricot, ateliers créatifs... Des séances de cinéma au tarif préférentiel de 5 € sont également organisées chaque mois dans les 5 cinémas de la ville. Le programme complet est à découvrir dans les accueils séniors et les accueils de proximité, ou sur www.annecy.fr

La direction Séniors recherche des bénévoles pour accompagner les publics accueillis dans les différentes activités organisées par la Ville. Si vous êtes intéressé, contactez la direction au 06 30 82 62 46.

DES FEMMES SE RACONTENT EN POÉSIE

Depuis le mois de novembre, un groupe d'Annéciennes se retrouvent, tous les lundis, avec un seul objectif : faire de la poésie. Elles font partie d'une résidence poétique collective menée par le CCAS, les directions de l'Action sociale et de la Culture de la Ville et l'association Espace Pandora.

Cette résidence poétique rassemble des femmes qui sont accompagnées par les travailleurs sociaux de la Ville, une guide-conférencière et un poète. Hélène, Khadija, Nouna, Caroline, Maryse, Saïda, Pépita... se retrouvent chaque semaine pour mettre en lien poésie et espace public. Une initiative qui leur permet d'expérimenter l'écriture poétique, de penser la ville en poésie, de retrouver le pouvoir de s'exprimer. C'est également l'occasion pour elles de découvrir ou de redécouvrir leur quartier, leur ville.

Accompagnées par Dimitri Porcu, poète et médiateur d'actions culturelles, et Céline Barbier-Kezel, guide-conférencière de la Ville d'Annecy, les participantes visitent différents quartiers pour trouver l'inspiration poétique : quartiers des Romains, Trois fontaines, vieille ville... De ces visites émanent des mots et des histoires qu'elles vont mettre en poésie lors d'ateliers d'écriture. Elles insufflent à leurs textes une part d'elle-même en évoquant leur propre expérience de l'espace public : leurs émotions, ce qu'elles aiment...

« Cette résidence nous fait composer des poèmes qu'on croyait ne pas savoir faire. On est fières de nous, même si ce n'est pas facile de se lancer. »

Khadija



▲ Visite de la vieille ville avant un atelier d'écriture.

Écrire pour reprendre confiance

Au fil des séances, la plume devient plus limpide, les mots deviennent plus faciles à coucher sur le papier. « *Je n'avais jamais écrit de poèmes mais j'avais envie d'essayer malgré les appréhensions* » explique Pépita. « *Ce groupe m'apporte beaucoup. Ça fait du bien d'avoir le regard et l'écoute des femmes parce que souvent ce sont les hommes qu'on privilégie. On arrive à écrire de belles choses et on met un peu de nous dans ces textes. C'est une véritable richesse !* ». Dimitri reprend. « *On part des visites qu'on fait, des anecdotes, on choppe des mots et on fait de la poésie autour. Il y a un bon groupe ! C'est très stimulant !* ». Suite à ces ateliers, un recueil contenant les poèmes des participantes va être édité. Et le 23 mars, à l'Espace des Forges, elles déclameront leurs textes devant un public, dans le cadre du Printemps des poètes.



CONNAISSEZ-VOUS LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS ?

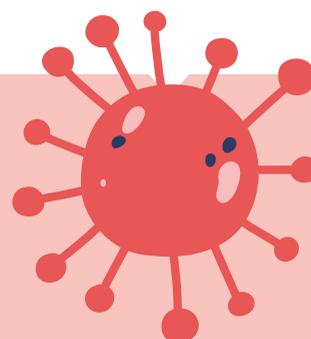
Ouverts à tous, gratuitement et sans inscription, les lieux d'accueil enfants parents (LAEP) accueillent les familles pour se rencontrer, échanger sur ses expériences et créer du lien.

Municipaux ou associatifs, les lieux d'accueil enfants parents sont un véritable appui pour les familles et contribuent à l'éveil des enfants de 0 à 6 ans, dans un environnement convivial et au cours de moments ludiques. Les tout-petits peuvent jouer avec d'autres enfants et ainsi passer en douceur de la vie familiale à la vie en collectivité. Les adultes, quant à eux, profitent d'un moment privilégié avec leur enfant tout en échangeant avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance et de la parentalité, présents et à leur écoute.

Il existe deux LAEP municipaux situés à Cran-Gevrier :

- « Au Verdi », 1 rue du Kiosque, ouvert le mardi (de 8h30 à 12h) ;
- « Renoir », 12 avenue Auguste-Renoir, ouvert le lundi (de 15h à 18h), le mercredi (de 9h à 12h), le jeudi (de 14h à 18h) et le vendredi de (8h30 à 12h).

La liste des LAEP associatifs est disponible sur www.annecy.fr



ANNECY REJOINT LE RÉSEAU "VILLES SANS SIDA"

Le 1^{er} décembre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, La Ville d'Annecy a réaffirmé son engagement dans ce combat en rejoignant le réseau des "Villes sans sida". Dans le cadre de sa politique santé, la Ville soutient les actions visant à mettre fin à l'épidémie de sida à horizon 2030, objectif fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Afin d'inscrire durablement son soutien logistique, financier et sa participation à des événements organisés par les différents acteurs du territoire, elle s'est engagée au côté des signataires de la Déclaration de Paris, un réseau international mobilisé pour la lutte contre le VIH, les hépatites et la tuberculose.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR BONLIEU SCÈNE NATIONALE

Bertrand Salanon est arrivé en décembre dernier à la tête de Bonlieu Scène nationale. Auparavant délégué au projet artistique du Théâtre national de Strasbourg, il succède à Salvador Garcia, parti à la retraite après 26 ans passés à ce poste.

Pourquoi avez-vous choisi de postuler à Annecy ?

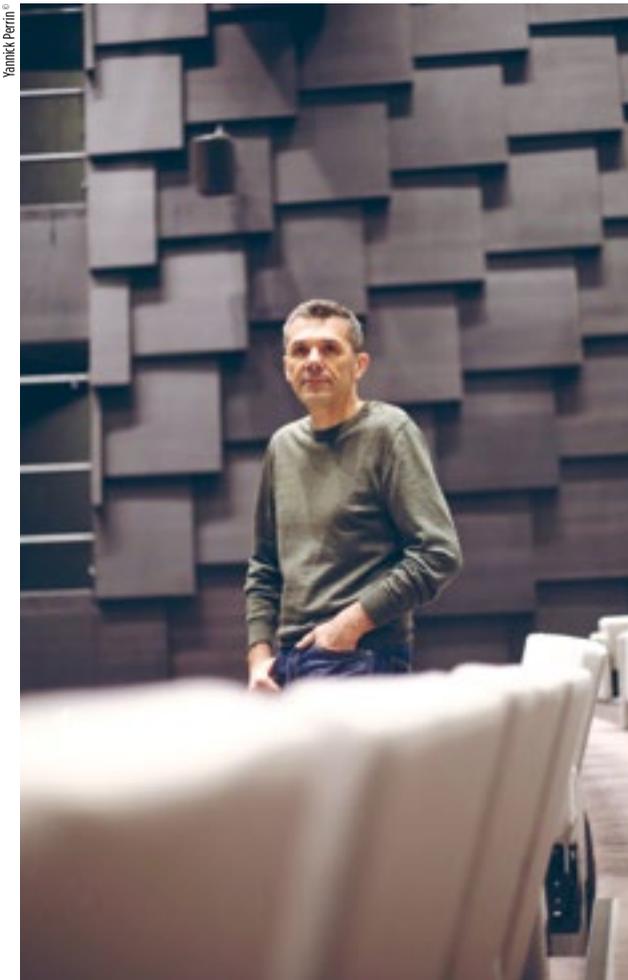
D'une part pour l'excellence de la Scène nationale dont mes prédécesseurs ont fait un théâtre envié dans nos frontières et au-delà. Elle propose une offre de qualité, diversifiée, s'adressant aussi bien à des spectateurs débutants que confirmés. D'autre part car Annecy dispose des caractéristiques d'une grande ville, dans un espace naturel remarquable. Sa dimension transfrontalière, proche de la Suisse, de l'Italie, permet de nombreuses opportunités de collaboration.

Vers quelle direction allez-vous orienter la programmation de Bonlieu ?

La situation d'Annecy, une ville qui se réinvente suite à une fusion, m'intéresse, notamment pour les questions de territoire que cela amène. Il y a quelque chose à imaginer en lien avec le projet que je souhaite porter autour de la nature et du vivant, avec l'idée que nous sommes en mutation, en transition. Ce sont des thèmes qui inspireront une partie de la programmation. Pour le reste, je me reconnais dans ce qui a été fait par mon prédécesseur. J'agirai dans le prolongement de son action.

Quelles seront les actions menées en direction du grand public ?

Je compte poursuivre "Au tour des enfants" en accentuant la collégialité avec les autres lieux de culture de la ville. Dès 2025-2026, je proposerai également un festival en quatre temps, au commencement de chacune des saisons, pour "habiter" différemment le théâtre. "Annecy Paysages" sera pensé dans l'idée de déployer la manifestation sur l'ensemble de l'espace urbain, à travers un parcours dans la ville. Pour aller vers celles et ceux qui ne sont pas habitués à fréquenter Bonlieu, une programmation nomade sera proposée dans les collèges et lycées, les EHPAD, les centres sociaux... Cela donnera peut-être l'impulsion à certains pour pousser ensuite les portes du théâtre !



Yannick Perrin



INGRID COUCEON

INSTRUCTRICE EN ORIENTATION ET MOBILITÉ

La Ville met en place des actions concrètes pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur quotidien.

Toutes les personnes mal ou non voyantes peuvent venir récupérer une télécommande universelle en mairie en contactant, au préalable, la direction de l'Action sociale au 0699957592.

Ainsi, depuis mai 2022, elle offre des télécommandes universelles aux personnes mal ou non voyantes. Parallèlement, de nombreux feux de signalisation et des bâtiments municipaux ont été équipés de balises qui permettent à ces télécommandes universelles de fonctionner pour sécuriser les déplacements et donner de l'information. Ingrid Gougeon, instructrice en orientation et mobilité pour les personnes en déficience visuelle, aide les utilisateurs à appréhender cet objet. « Avec la mairie, nous organisons des formations de 2h sur les télécommandes. Cette formation est obligatoire pour toutes les personnes qui viennent en récupérer une. J'explique d'abord son fonctionnement, puis nous partons pour une mise en situation sur un carrefour à feu. Cela permet aux personnes concernées de prendre confiance dans leurs déplacements, de pouvoir localiser la traversée et de savoir quand le feu est vert. »

Rendre autonome

La professionnelle est salariée au PEP74 et travaille également à son compte, en lien avec l'association Valentin Haüy. L'objectif d'Ingrid Gougeon est de rendre la personne la plus autonome possible. « J'ai été formée par la Fédération des aveugles de France. Nous sommes actuellement 280 instructeurs en activité en France et je suis la seule en Haute-Savoie. Mon métier consiste à transmettre aux personnes déficientes visuelles des techniques et stratégies pour les amener à un déplacement en sécurité, avec aisance. Je les aide à développer leurs autres sens comme le toucher ou l'ouïe. J'interviens auprès de parents d'enfants en situation de handicap visuel pour leur donner des conseils dans l'aménagement de leur espace par exemple, mais également auprès d'adultes avec des objectifs différents selon les besoins. Je sensibilise également à l'utilisation de la canne électronique, à l'écholocalisation... »

DANIEL SONZINI

CITOYEN D'HONNEUR D'ANNECY

Daniel Sonzini a été un des acteurs fondamentaux de la bouillonnante aventure culturelle annécienne qui, dans le sillage de mai 1968, a enflammé les années 1970 et fait d'Annecy une ville parmi les plus dynamiques sur le plan culturel.

À 25 ans, jeune dessinateur industriel, il négocie un virage à 360° et devient directeur de MJC en région parisienne avant de prendre les rênes de la MJC de Novel en octobre 1966. Dès février 1970, il crée avec Jean-Pierre Laurent, directeur du musée, et Georges Gondran, membre du ciné-club, le Groupe d'action théâtrale (GAT) qui donnera naissance, en 1971, à une structure destinée à soutenir le secteur associatif, Annecy action culturelle (AAC), « *addition incroyable, à la fois hétéroclite et improbable, de tout ce qui voulait bouger à Annecy* » comme le formulait Bernard Bosson.

Et le rêve s'incarne dans Bonlieu

Porté par un idéal humaniste, cet "agitateur" a su convaincre les élus, et en particulier Charles Bosson, de l'importance de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture. À partir de fin 1972, il dirige le Centre d'action culturelle (CAC), qui s'installe en 1976 dans l'ancien casino-théâtre, et gère non seulement le théâtre municipal, mais aussi les espaces du Théâtre de l'Échange. C'est dans ce contexte que germe l'idée d'une nouvelle salle de spectacles répondant aux exigences techniques et artistiques modernes. Cet équipement prendra finalement place dans Bonlieu inauguré en 1981 avec

Archives municipales d'Annecy, 12 F 197



Réception à l'occasion du départ à la retraite de Daniel Sonzini, en présence de Bernard Bosson, maire d'Annecy, 14 mars 1997.

deux créations théâtrales marquantes. En 1992, l'association devient Bonlieu Scène nationale et un acteur de la décentralisation théâtrale du pays.

Un infatigable "artisan de la culture"

Malgré l'indéniable succès de BSN (public multiplié par 4 depuis la création de Bonlieu), Daniel Sonzini, à l'heure de son départ à la retraite en 1997, se désole de n'avoir pu qu'imparfaitement relever le défi de la démocratisation culturelle. De 2001 à 2008, son engagement se poursuit dans l'équipe de Jacques Poulet, maire de Cran-Gevrier, et au sein de la Commission culturelle de la communauté d'agglomération (C2A). En le nommant citoyen d'honneur, Annecy a tenu à honorer l'action de cet Annécien d'adoption qui a aimé et servi passionnément notre ville.

ET SI ON SORTAIT ?

À vos agendas !
Retrouvez toute l'actu sur les réseaux sociaux et sur www.annecy.fr



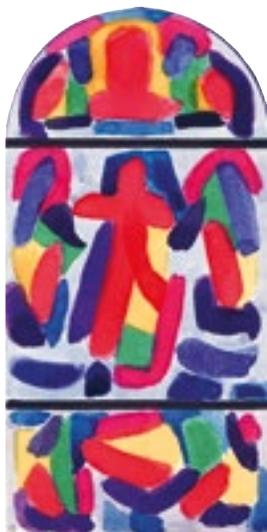
↓ **Festival**
15, 22 mars

MATRIMOINE À ANNECY

Dans le cadre de la Journée internationale pour les droits des femmes le 8 mars, le service Ville d'art et d'histoire de la Ville d'Annecy vous propose un focus sur le matrimoine à Annecy. Il s'agit de mettre en lumière l'héritage culturel légué par les femmes de notre territoire à travers deux visites :

- vendredi 15 mars à 12h15 : les vitraux de Madeleine Novarina à l'église Saint-Maurice d'Annecy ;
- vendredi 22 mars à 12h15 : l'œuvre d'Yvette Vincent-Alleaume à Annecy (fontaine place de la Mandallaz).

Tarif : plein 7 € / réduit 4 €
Information : 04 85 46 76 46
patrimoine@annecy.fr



↓ **Concert**
14 mars

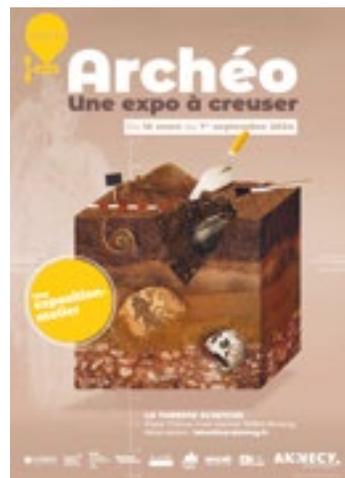
CONCERT DE PIANO

Geoffroy Couteau

Organisé par Les Amis du Château et Bonlieu Scène nationale.

De nombreux concerts ont lieu pendant l'année au Musée-Château.

musees.annecy.fr



↓ **Exposition-atelier**
16 mars > 1^{er} septembre

ARCHÉO

Une expo à creuser

Comment ont vécu les hommes avant nous ? C'est la question à laquelle tentent de répondre les archéologues. Mais qui sont ces chercheurs, pourquoi font-ils des fouilles, comment interprètent-ils les indices trouvés ? Découvrez les réponses dans cette exposition, son chantier de fouille et ses nombreux dispositifs interactifs.

laturbine.annecy.fr

↓ **Exposition**

Jusqu'au 30 mars

DIS-MOI DIX MOTS

Découvrez les réalisations des partenaires associatifs, scolaires et artistiques de la commune d'Annecy autour de dix mots : adrénaline, échappée, hors-jeu, champion, aller aux oranges, mental, s'encorder, faux départ, collectif, prouesse.

→ Mercredi 13 mars à 17h30 : vernissage de l'exposition - Médiathèque Louise-Michel

→ Dimanche 24 mars de 14h à 18h : ouverture exceptionnelle avec des ateliers, des animations.

bibliotheques.annecy.fr

↓ **Exposition-atelier**

Du 16 mars au 1^{er} septembre

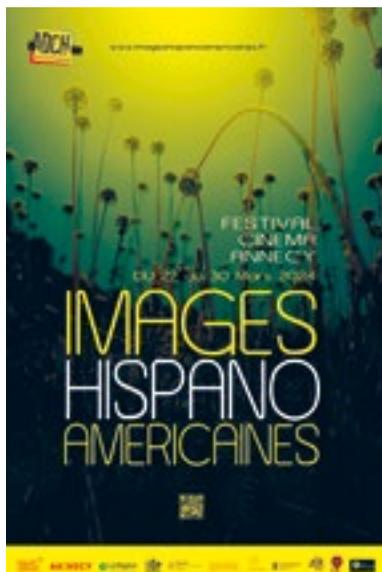
FOUILLE FARFOUILLE !

Aventure-toi dans le temps (pour les 3-6 ans)

Dormir, se laver, jouer, manger, apprendre, autant d'activités que les enfants répètent chaque jour sans y penser. Mais comment ces étapes quotidiennes pouvaient se dérouler au Moyen-Âge ?

Équipés comme des archéologues, les enfants vont travailler sur le chantier de fouille et mettre au jour les vestiges d'une époque.

Infos et réservation : laturbine.annecy.fr



↓ **Cinéma**

Du 22 au 30 mars

IMAGES HISPANO-AMÉRICAINES

19^e édition du festival de cinéma avec plus d'une vingtaine de films projetés, 2 prix décernés dont celui du jury, un focus sur l'actrice chilienne Antonia Zegers qui sera présente et un événement majeur à Bonlieu Scène nationale autour de la lutte des femmes Mapuches. imageshispanoamericaines.fr

↓ **Exposition**

Jusqu'au 23 mars

JEAN-FRANCOIS LAGUIONIE

Sélection de dessins et peintures provenant du don exceptionnel fait par l'artiste aux collections du Musée-Château d'Annecy. Gratuit. Musée du film d'animation musees.annecy.fr

↓ **Sport**

31 mars

TRAIL D'ANNECY

Les tracés exacts seront dévoilés la veille de la course ! Annecy Athlétisme et CSAV Handball [Inscriptions sur trailannecy.fr](http://trailannecy.fr)

↓ **Concert**

Mercredi 27 mars • 20h

COLINE RIO

Accompagnée par une violoncelliste hors pair, ses chansons sont comme des confidences électro-acoustiques chantées au public et dans lesquelles on retrouve un peu de Barbara, Gainsbourg, Higelin ou du Agnès Obel.

Théâtre des Collines – Rabelais

Billetterie : 04 85 46 75 81 ou theatredescollines.annecy.fr

↓ **Football**

Du 30 mars au 1^{er} avril

MONT BLANC CUP

28^e édition du tournoi international de football regroupant des équipes U11, U13 et U15 G.

Union sportive d'Annecy-le-Vieux Stade d'Albigny, Annecy-le-Vieux

↓ **Badminton**

6 et 7 avril • 9h > 20h

TOURNOI INTERNATIONAL

Cette 31^e édition réunit près de 400 athlètes sur 3 gymnases, avec un niveau de jeu allant des non-classés jusqu'à la Nationale 1. Annecy Badminton Club Gymnase des Balmettes, Berthollet et Baudelaire

↓ **Ateliers jeune public**

9, 16, 23 et 30 avril • 10h > 12h

ATELIER-DÉCOUVERTE AUTOUR DU VITRAIL

Avec Nadine Prisset, artiste verrier à Annecy. À partir de 8 ans, 7 € par enfant, le matériel est fourni. Inscriptions obligatoires par mail : patrimoine@annecy.fr Rendez-vous au Palais de l'Île, passage de l'Île



↓ **Humour et musique**

10 & 11 avril • 20h

LE TEMPS DES SARDINES KLAIRE FAIT GRR

Klaire interprète avec un second degré décapant quatorze de ses chansons pleines d'humour... sans pour autant les chanter. C'est un humour malicieux, imagé et engagé que porte cette humoriste, autrice et chroniqueuse.

Théâtre des Collines – Rabelais

Billetterie : 04 85 46 75 81 ou theatredescollines.annecy.fr

↓ **Course**

13 & 14 avril

MARATHON D'ANNECY

5 km, 10 km, semi-marathon et marathon.
Inscriptions sur le site du club.
Annecy Haute Savoie Athlétisme



↓ **Visites tout public**

15, 19, 22, 26 avril • 10h30

VISITE DU CHÂTEAU

Découvrez le château d'Annecy par une lecture de ses différentes façades et familiarisez-vous avec son histoire, de ses origines médiévales à aujourd'hui.

Tarif : compris avec le billet d'entrée.

musees.annecy.fr

Bon plan : le 1^{er} dimanche du mois, d'octobre à mai, l'entrée au Musée-Château d'Annecy et au Palais de l'Île est gratuite.

↓ **Stage 10-15 ans**

Du 16 au 19 avril - de 9h30 à 11h30

DERRIÈRE LA CAMÉRA

Apprenez tour à tour les différents métiers du cinéma. De l'écriture du scénario au montage en passant par le cadrage, la lumière et le son, concevez votre vidéo en relevant des défis.

Forfait 12 € la semaine

Réservation et paiement en ligne sur laturbine.annecy.fr

↓ **Boxe**

27 avril

GALA DE BOXE ANGLAISE

Combats amateurs de différentes catégories.
Entrée payante.
Academy Boxing Club Annecy
Gymnase Max Decarre

↓ **Visites en famille**

19 et 26 avril • 14h30

LE CHÂTEAU À PETITS PAS

Guidés par une médiatrice, les enfants accompagnés de leurs parents approchent différentes thématiques liées au monument et à sa période médiévale.

De nombreuses visites et ateliers sont prévus pendant l'année pour le jeune public au Musée-Château.

musees.annecy.fr

↓ **Atelier**

24 avril • 14h30

« CRÉE TA CARTE POSTALE ANIMÉE »

Atelier gratuit proposant aux 5-11 ans de concevoir une carte postale humoristique cachant des photos d'Annecy des années 20-30.

Sur inscription :

04 85 46 75 60

archives@annecy.fr



↓ **Danse**

4 mai • 18h

GRANDE DÉAMBULATION DANSÉE ET FILMÉE

Pour fêter en fanfare la fin de la résidence de la compagnie Arcosm et l'arrivée du printemps, rejoignez ce projet participatif, sous la forme d'un grand plan séquence dansé et festif, filmé en déambulant à travers le quartier Renoir.

- 30 mars de 10h à 16h30 : atelier préparatoire pour apprendre quelques pas de danse avec le chorégraphe de la compagnie Arcosm. En deux parties de 2h30 chacune.

- 3 mai de 18h à 21h : répétition générale.

Théâtre des Collines - Renoir

04 85 46 75 81 ou theatredescollines.annecy.fr



↓ **Annecy Mag**

PRÈS DE CHEZ VOUS

**Votre magazine municipal écrit une nouvelle page.
À compter du prochain numéro, Annecy Mag vous donne
rendez-vous tout près de chez vous !**

Dans un souci d'écoresponsabilité et de réduction de l'empreinte carbone de votre magazine, la Ville a pris le parti de le diffuser en proximité. Il sera disponible dans plusieurs centaines de points de dépôt : accueils de proximité, bâtiments municipaux accueillant du public, mais aussi des commerces et des lieux de vie de votre quotidien, au plus près de chez vous.

Votre magazine en ligne

Vous êtes de plus en plus nombreux à lire votre publication sur www.annecy.fr. Papier ou version feuilletable en ligne, retrouvez vos rubriques habituelles, des articles, des brèves, des illustrations, le dossier qui décrypte un sujet fort de la vie de votre ville. Pour être prévenu des sorties, il vous suffit de vous inscrire à la newsletter hebdomadaire en vous connectant sur la page d'accueil du site internet de la Ville.

Vous souhaitez continuer à le recevoir

La Ville propose un abonnement gratuit aux personnes qui sortent peu de chez elles ou ont un attachement particulier à la version "papier" de leur magazine municipal. Pour le recevoir à chaque parution dans une enveloppe nominative, il vous faudra soit remplir le formulaire d'abonnement en suivant le QR code joint, soit remplir le bulletin d'abonnement ci-dessous et le retourner par mail à communication@annecy.fr, ou le déposer à l'accueil de proximité de votre mairie déléguée ou encore l'adresser par courrier à :
Direction de la Communication
Pôle magazine BP 23005
74011 Annecy Cedex.



**Demande
d'abonnement**

Merci à toutes celles et ceux qui se sont déjà inscrits. Il n'est pas nécessaire de vous réinscrire.

*Je souhaite recevoir gratuitement
le magazine municipal
de la Ville d'Annecy*

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

RÉVEILLONS ANNECY

Des investissements d'ampleur pour Annecy et ses habitants vont être réalisés ces deux prochaines années. Un niveau d'investissement et de réalisation encore jamais vu pour notre Ville qui s'inscrit dans la mise en œuvre du projet pour lequel vous nous avez élus avec deux objectifs majeurs : adapter la ville au dérèglement climatique et soutenir les plus fragiles d'entre nous. Ainsi, dès cette année débiteront les rénovations des écoles Carnot (Annecy) et Pommaries (Annecy-le-Vieux), une dizaine de cours d'école seront végétalisées, comme celle de Cotfa (Meythet), le Parc du 8 mai (Cran-Gevrier) sera réhabilité, le Parc de la Villa Abeille (Albigny) sera rendu aux Annéciens, le secteur des 3 fontaines en lisière de Seynod poursuivra sa mue avec en point d'orgue cet été la 3^e édition de la très populaire programmation musicale de la « friche des Rails. » Par ailleurs, la future Cité internationale du cinéma d'animation prend forme ! Le Parc du Haras reconfiguré deviendra un véritable poumon vert en cœur de ville, un lieu fédérateur où il fait bon vivre. Sa halle gourmande valorisera nos producteurs locaux. En parallèle de ces investissements, nous maintenons un bouclier social : repas à 1 euro pour les plus modestes, gratuité des médiathèques pour les jeunes, baisse des tarifs des transports en commun... Nous poursuivons le travail collaboratif visant à réguler les meublés de tourisme pour rendre des logements aux habitants et espérons pouvoir expérimenter le dispositif d'encadrement des loyers. Vous l'aurez compris, nous continuons notre action, déterminés et remplis d'espoir pour la suite. Nous remercions les agents de notre collectivité qui travaillent quotidiennement à nos côtés pour l'intérêt général et pour rendre un service public de qualité.

Abdelrahim Ali Yagoub, Étienne Andreys, Francois Astorg, Alexandra Beaujard, Lola Cecchinell, Jean-François Degenne, Samuel Dixneuf, Xavier Dumont, Chantale Farmer, Sophie Garcia, Fabien Géry, Aurélie Guédron, Charlotte Julien, Benjamin Marias, Viviane Marle, Pierre-Louis Massein, Christelle Mermillod-Blardet, Alexandre Mulatier-Gachet, Christian Petit, Éric Peugniez, Chloé Rivière, Yannis Sauty, Nora Segaud-Labidi, Bénédicte Serrate

ANNECY RESPIRE

Le contexte inflationniste exige choix et rigueur dans la construction du budget 2024 de la Ville d'Annecy. Annecy Respire continue d'être vigilant et exigeant quant aux orientations prises, et maintient sa position contre une hausse des impôts locaux. Nous regrettons que la priorité ne soit pas plus donnée à la qualité du service public dédié à nos enfants, comme l'entretien ou la rénovation énergétique de nos crèches et de nos écoles ou encore de nos gymnases. Notre volonté reste intacte concernant la piscine des Marquisats, le savoir nager de nos enfants doit être une priorité. La propreté urbaine et encore plus la sécurité guident nos choix pour ce budget 2024. Enfin une attention est également portée

aux investissements impactant la qualité de vie au travail de nos agents. Notre rôle en tant qu'élus est de prendre soin de nous collectivement, tant des habitants que de ceux qui œuvrent pour eux au sein de la Ville d'Annecy et dont nous saluons l'engagement au quotidien.

Élodie Avet Le Veuf-Favre, Olivier Barry, Cecile Boly, Odile Cériati-Mauris, Thierry Déléan, Nicolas Krivobok, Frédérique Lardet, Patrick Leconte, Aurélien Modurier, Magali Mugnier, Xavier Osternaud, Catherine Pessey-Magnifique, Jean-Luc Thomé, Jean-Louis Toé

ANNECY ENSEMBLE

Des investissements à l'arrêt, une « Majorité » divisée !

Dans l'art de la communication, la « majorité » est excellente : ce n'est jamais de leur faute, tout va bien

...

Pourtant, 4 ans après la prise de fonction cette majorité divisée « Astorg-Lardet », les Annéciens ne sont pas dupes : Explosion de la fiscalité et des tarifs, pas de réponse à vos demandes, des investissements à l'arrêt.

Exemple criant : un Maire incapable de lancer la reconstruction de l'hôtel de ville par sa folie dépensière dépassant de 10 millions de € l'indemnité d'assurance. Outre les 3 projets emblématiques, la ville oublie les investissements du quotidien des Annéciens.

Mais aucun scrupule à baisser les subventions aux associations subissant elles aussi les hausses de coûts.

L'incapacité de l'équipe à contenir les dépenses va engendrer d'ici à la fin du mandat une explosion de l'endettement et il reviendra aux successeurs et aux habitants de payer l'addition.

Comptez sur nous : annecyensemble@gmail.com, Facebook & Instagram

Frédérique Bangué, Bilel Bouchetibat, Corinne Bouldand, Philippe Chamosset, Joëlle Dérippe-Perradin, Anthony Granger, Isabelle Dijeu, Christiane Laydevant, Stéphanie Mermillod-Blardet

ANNECY NATURELLEMENT

Piscine des Marquisats : une méthode incompréhensible

La réunion d'information sur la piscine des Marquisats, annoncée comme une grande réunion publique, n'a pas eu lieu. Elle a été limitée à un nombre restreint de personnes présentes sur les réseaux sociaux. La méthode est déconcertante et contraire à l'esprit démocratique qui doit présider pour ce projet qui touche tous les habitants. Doivent-ils se constituer en collectif pour espérer avoir des réponses à leur question ? L'absence de l'architecte et des services qui auraient dû apporter des réponses sur la partie technique du projet nous interpelle aussi. Nous demandons qu'une réunion publique ouverte à tous soit organisée au plus vite.

Séverine Gard, Jean-Jacques Pasquier, Tony Pessey, Thomas Meszaros, Jean-Luc Rigaut

LES ANNÉCIENS

Les investissements du quotidien : les grands oubliés du plan d'investissement

Où sont les rénovations d'écoles, les équipements publics du quartier Pré Billy, les rénovations des équipements sportifs et culturels ? Nous condamnons la politique d'investissements spectaculaires, centrée sur le haras, la mairie et la piscine, conduite par la majorité.

Denis Duperthuy, Antoine Grange, Claire Lapan

ANNECY ÉQUILIBRE

Depuis 2020, nous investissons massivement pour les générations futures et pour favoriser la pratique sportive et nous allons continuer ! Nous avons achevé la rénovation de la piste d'athlétisme d'Albigny, nous inaugurons cette année la patinoire Jean Régis et nous lancerons bientôt les travaux de la piscine des Marquisats. En 2024, débiteront la rénovation des écoles Carnot et Pommaries et d'ici 2026, une vingtaine de cours d'école seront végétalisées pour permettre à nos enfants de mieux vivre face au réchauffement climatique.

Catherine Allard, Christian Bovier, Alexandre Burnier et Sandrine Dall'Aggio

Soutien aux agriculteurs !

Je me suis toujours positionnée pour « le bien manger » et les circuits courts. L'activité agricole est vitale, surtout dans notre région, et j'encourage les habitants à privilégier une consommation locale et responsable. Merci, **Ornela Dulellari**

OUI ANNECY

Élus de la majorité municipale, nous avons créé le groupe politique « Oui Annecy ! » afin de soutenir le projet de mandat de l'exécutif, d'alerter quand les décisions prises s'en écartent, d'informer de manière pédagogique et d'organiser des rencontres dynamiques. À ce titre, Oui Annecy ! s'oppose au projet actuel de Piscine des Marquisats : trop cher à l'investissement (37,6 M€ à date), démesuré par rapport aux besoins des Annéciens, et avec un déficit de fonctionnement prévisionnel exorbitant. Ce projet affectera obligatoirement les autres services publics ! Il est encore possible de réaliser un autre projet correspondant aux besoins actuels, moins coûteux et avec un coût de fonctionnement moins impactant. 2 piscines supplémentaires sur l'agglomération, dont une plus sobre aux Marquisats, éviteront d'engorger davantage ce secteur et de répartir équitablement l'offre de baignade sur le territoire. Rejoignez le collectif <https://oui-annecy.fr>

Marie Bertrand, Évelyne Bouverat, Karine Bui-Xuan Picchedda, Guillaume Cohen, Gaël Desmoucelles, Fabienne Grébert, Marion Lafarie, Sophie Lepage, Guillaume Tatu



CHOISISSEZ VOS PROJETS

**DU 9 MARS
AU 9 AVRIL
2024**

VOTEZ

jeparticipe.annecy.fr

ou près de chez vous



ANNECY
ma ville et bien plus ++